

DEVENEZ

ASSISTANT COMPTABLE

EN COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Envie de découvrir un nouveau métier, de vous reconverter ?
d'exercer un métier au service des autres ?

Découvrez
notre
dispositif
complet



PUBLIC

Demandeurs d'emploi
Agents territoriaux en reclassement
Agents des fonctions publiques
Salariés du privé



MODALITÉS D'ACCES

Méthode de recrutement par simulation (MRS) en partenariat avec France Travail

- 1 – Toutes les candidatures seront étudiées
- 2 – Pas de CV

Inscrivez-vous à une réunion d'information collective
Participez à une séance de test
Montrez vos motivations lors d'un entretien avec la collectivité employeur et le centre de formation



DURÉE

Formation au métier
280 heures (140h en centre / 140h en collectivité)

Accompagnement à la prise de poste
21 heures d'accompagnement collectif
7 heures de tutorat individuel
42 heures de formation complémentaire



DATE DE LA FORMATION AU MÉTIER

29 janvier au 25 mars 2025



PÉDAGOGIE INCLUSIVE

Un référent handicap est disponible pour répondre à vos questions. Nous mobilisons également nos partenaires handicap locaux pour répondre à vos besoins. Nous proposons un accompagnement personnalisé au regard de la situation de handicap ainsi que la possibilité d'aménagements concertés avec le stagiaire.

FORMATION MÉTIER

BLOC 1

Se préparer à intégrer une collectivité territoriale sur un poste d'assistant comptable



Environnement territorial : comprendre et s'intégrer,
Le monde professionnel et les relations interpersonnelles,
Les bases des finances publiques locales,
Excel.

BLOC 2

Exécuter un budget de fonctionnement et d'investissement d'une collectivité locale en M57



La comptabilité publique et les règles comptables en M57,
L'exécution des dépenses du budget,
L'exécution des recettes du budget,
Les opérations de fin d'exercice en M57,
La régie d'avance et de recettes en M57.

Passage d'un certificat de compétences
(en cours d'enregistrement auprès de France Compétences)

BLOC 3

Intégrer un service finances d'une collectivité locale



La gestion des dépenses,
La régie d'avance,
La préparation des opérations de fin d'exercice,
Les logiciels métiers,
L'organisation et la gestion des priorités.

ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE POSTE

ÉTAPE 1

Sécuriser la prise de poste



Journées de renforcement sur la comptabilité publique
Accompagnement individuel


ÉTAPE 2

Montée en compétences




Journées de formation pour se perfectionner

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

 Une alternance entre présentiel et immersion dans la collectivité employeur
Une approche métier rythmée par des apports théoriques, des entraînements pédagogiques, des mises en application...
Une animation par des professionnels du secteur et expert dans leur domaine
Un accompagnement individuel et collectif
Un programme de sécurisation du parcours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

 Évaluation tout au long de la formation avec les différents acteurs (CDG 35, formateurs et tuteurs) : exercices théoriques, grilles d'apprentissage complétées en début, à mi-parcours et en fin de formation.
Évaluation des périodes de stage avec les tuteurs.
Entretien de bilan et attestation de fin de formation.

Les tarifs : 0 € de reste à charge

**Pour plus d'informations,
contactez-nous !**
formation.metiers@cdg35.fr
02 99 23 41 33

Les partenaires



RECRUTEMENT

ASSISTANT COMPTABLE

EN COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Envie de découvrir un
nouveau métier, de vous
reconvertir ?
d'exercer un métier au
service des autres ?

Participez à une
information
collective pour
en savoir plus




Plusieurs postes sont à pourvoir au sein de collectivités
du département d'Ille et Vilaine

Recrutement sans CV

06
Déc
9H


RENNES

Cliquez sur le lien 
Ou
Scannez le QR code



06
Déc
14H


BAIN DE
BRETAGNE

Cliquez sur le lien 
Ou
Scannez le QR code



09
Déc
10H


CANCALE

Cliquez sur le lien 
Ou
Scannez le QR code



09
Déc
14H

SAINT AUBIN
D'AUBIGNÉ

Cliquez sur le lien 
Ou
Scannez le QR code



Pour plus d'informations, contactez-nous !

formation.metiers@cdg35.fr

02 99 23 41 33



DEN.bzh
LE PORTAL D'ACCÈS DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES DE BRETAGNE